

LES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR 10 MAI 2021

PARIS, LE 10 MAI 2021 – Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) s’est réuni ce lundi 10 mai et a acté les décisions suivantes :

● ORGANISATION

- **Composition des commissions consultatives**

Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) a arrêté la composition des différentes commissions consultatives de la LNR, pour laquelle un appel à candidatures avait été lancé le 28 avril dernier.

● COMPETITIONS

- **Déroulé des phases finales pendant le contexte sanitaire**

Le Comité Directeur de la LNR a adopté le règlement détaillé de gestion de situations d'équipes qualifiées qui se trouveraient empêchées lors de matches des phases finales 2020/2021 de TOP 14 et de PRO D2 dans le contexte de pandémie Covid-19.

Ce règlement sera circularisé aux clubs ce mardi 11 mai et une communication sur le sujet sera publiée le même jour.

- **Programmation Phases finales PRO D2**

A la suite des annonces des pouvoirs publics concernant l'accueil du public dans les stades, la Ligue Nationale de Rugby (LNR), en concertation avec son diffuseur officiel CANAL+, a initié une démarche d'aménagement de la programmation des rencontres afin de permettre aux clubs hôtes des barrages de PRO D2 de jouer devant du public. Le calendrier des barrages de PRO D2 est joint en annexe.



Ainsi, le Comité Directeur de la LNR a décidé la reprogrammation des deux rencontres de barrages de PRO D2 :

- le premier match de barrage se déroulera le samedi 22 mai à 13h (CANAL+ SPORT),
- le second match de barrage se déroulera le samedi 22 mai à 15h30 (CANAL+ SPORT).

Cette reprogrammation permettra également d'éviter une concomitance avec la finale de la Challenge Cup opposant Leicester au Montpellier Hérault Rugby le vendredi 21 mai à 21h.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 90